

Dans le viseur de VISU

Bonbon coco

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret



À la suite des mouvements sociaux à Mayotte d'abord, à La Réunion ensuite, Ale Sénat a organisé un déplacement pour mieux appréhender ces soubresauts. Jean-Pierre Sueur, le président de la commission des Lois de la Chambre haute, la dirigeait. Après neuf jours dans l'océan Indien, il a été surtout frappé par la vie chère. Comme nous tous. Des lors, il lui est venu une idée : mettre en place un double affichage dans les magasins, le premier annonçant le prix que l'on devra payer, le second, celui que l'on aurait dû payer si on avait vécu à Paris, Lyon ou Marseille. Une vraie transparence sans doute difficile à mettre en œuvre, mais qui pourrait s'avérer fort utile pour dénoncer cette distorsion des prix bien souvent injustifiée. Alors on croise les doigts, et en attendant mieux, à Visu, on a décidé d'accorder un bonbon coco à ce parlementaire.